

L'Escholier

Rédaction et Administration :

320 RUE BEAUDRY 320

Téléphone : Est 4096

GAZETTE DU QUARTIER LATIN

REDIGÉE EN COLLABORATION

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Quatre Pages : - - 5 Sous

Abonnement : - - 50 Sous

Annonces :
15 lignes agate : - - 50 Sous

Gesta Dei Per...

La dernière élection de nos confrères en Pharmacie a de nouveau donné lieu à un abus d'autorité. La chose n'est pas nouvelle et notre but en la signalant n'est pas, veuillez le croire, de vous causer de vives émotions. Or donc, les étudiants mentionnés, pour faire voter les leurs dans un local approprié à la circonstance et au besoin de la chose, avaient songé à en placer l'urne dans les salons des Fédérés qui appartient aujourd'hui aux deux facultés de Droit et de Médecine. Pour cela, ils s'étaient adressés aux présidents des facultés sœurs sus-dites, lesquels n'avaient cru mieux faire que de leur en ouvrir toutes grandes les portes. Intervient là-dessus M. l'abbé Desjardins, qui sans autre forme de discussion, les referme tout simplement... par crainte d'un courant d'air! Et voilà comment nos amis de la Pharmacie ont été traités dans notre Maison et voilà comment ils en ont été réduits à voter dans l'ancienne cuisinette de "l'Etudiant" heureux encore qu'on ne les ait pas flanqués à la porte dans le gîte voisin où le Père Gagnon fait chanter ses serins des îles Canaries.

**

S'il ne s'est trouvé personne pour protester contre cette manière tudesque d'agir, nous osons croire que les conseils du Droit et de la Médecine sauront sauvegarder leurs privilèges en permettant aux étudiants en Pharmacie, la semaine prochaine, lors de leur seconde votation pour la présidence, de s'établir dans notre Salon tout à leur aise et d'y passer sans crainte, la journée.

**

On s'est plaint pareillement du fait que les E. E. P. tenaient leurs réunions dans des salles qui n'ont aucune parenté avec celles de la Maison des Etudiants. C'est vrai parfaitement, mais qui peut les en blâmer? Ce qu'ils n'ont pas chez eux, ils vont le prendre ailleurs, c'est bien simple. Voudrions-nous qu'ils délibèrent dans la cage de l'ascenseur? Encore, vu qu'ils sont retenus par leurs obligations d'étudiants toute la journée et souvent le soir, si on leur accordait jusqu'à onze heures ou minuit, l'une des salles de l'Université, mais non, ce privilège ne va de droit qu'aux membres de l'A. C. J. C., et de toutes les associations louches du mêmeacabit...!

Ira-t-on jusqu'à leur dire, sur un ton paternel: "Reunissez-vous dans la rue, elle est à tout le monde?"

R. B. T.

Nécrologie.

Le monde médical vient de perdre un de ses plus célèbres personnalités, dans le Dr. Chrétien-Zaugg que la mort a ravi à la science après une courte maladie.

Le Dr. Chrétien-Zaugg, en plus d'être un véritable savant, était aussi pour ses patients un père et un bienfaiteur.

Nous offrons nos respectueuses sympathies à Madame Chrétien-Zaugg.

Satires d'un Poète.

AH! SI MA MUSE....

A Mademoiselle Chose....

SATIRE VI

La lyre en moi résonne toute
Et chante dans mon cœur ardent;
La rime est un fruit que je goûte,
Et que je mords à belles dents!

Dans mon cerveau, chaudière immense,
Où brûlent mes vers en encens,
J'ai la sempiternelle engeance
De chimériques "sans bon-sens".

Lais, virelais, rondeaux, rondelles,
Dans mon cerveau d'halluciné
Ont des allures d'hirondelles...
Pour tomber au fond du panier!

Je rêve de prosopopées,
De phrases à la "quos ego"
De romans de cap et d'épées
Comme en faisait Monsieur Hugo.

Je rêve d'un poème épique!
Je ne sais par où commencer;
"Avant... apprenez à penser"
Penser, ou! c'est ça qui me pique!

De quoi se souvenir, hélas!
Des longs combats de l'Énéide,
Des métamorphoses d'Ovide,
Des aventures de Ruy Blas?

D'Athènes, de Rome ou de Gaule,
Du Sphinx ou de la Toison d'Or,
Des jours noirs du neuf Thermidor,
De l'équateur ou des deux Pôles?

De... Mais au diable, les grands mots!
Je pense à toi! ma duleinée,
Alors currente calamo,
Je vous envoie une odyssee.

**

Un jour, le petit Cupidon
En voulant enivrer votre âme,
Vous versa de son pur dictame
Et vous inocula ses dons.

Et d'une flèche, sa plus belle,
Qu'il retira de son carquois,
Il vous blessa, criant: "Mais quoi!
Vous voilà prise, ô ma blondelle".

Et il voulut qu'en mes chemins
Vos yeux, Mademoiselle... Chose
(De dire votre nom je n'ose)
Rencontrassent les pauvres miens!

J'eus alors un choc électrique...
Mon cœur a vibré comme un luth,
Comme celui de Booz et Ruth,
Aux heureux champs évangéliques!

J'ai de la fièvre et des frissons,
Je ne dors plus des nuits entières:
Votre fin minois d'écolière
Me fait tomber en pamoison!

Depuis que je vous ai connue
Mon cœur frissonne à votre nom,
Je rêve, oh! ne dites pas non,
A votre prochaine venue.

Je rêve à vos belles chansons
Qui résonneront sur la rive,
Près des roseaux, à la dérive...
Ou dans le secret des buissons.

Quand l'hiver et "son froid cortège"
(A dit un barde canadien)
Reviendra d'un blanc neud gordien
Nous encercler longtemps de neige.

Carnaval du Nord

(Communiqué du 8 fév.)

MM. Ph. Roy et le Dr Ouimet, du Comité du Carnaval du Nord, invitent officiellement tous les étudiants de Laval à se mêler à la grande procession qui aura lieu, le 20 février courant, à 8 hres P.M.

Chaque président des Facultés a reçu une invitation écrite de ces Messieurs, et nous sommes assurés qu'ils mèneront à bonne fin l'entreprise.

Qu'on se le dise!

Le programme a été affiché dans les journaux de mardi soir.

Les étudiants brûleront le Bonhomme Carnaval à la fin de la fête.

Carabins allons-y en masse!

"LA RÉDACTION."

Alors, près de l'abat-jour bleu,
Dans le complet oublié des choses,
Des jours de deuil, des jours moroses,
Nous nous aimerons bien... parbleu!

Vous dormirez sur mon épaule,
Et je vous bercerez longtemps...
Voyez, déjà la nuit descend
Voyez... et nos lèvres se frôlent!

Bâtêche! que c'est beau l'amour!
Razoïr et volupté, mystère
Trop beau pour être déletère,
Et trop beau pour un troubadour!

Comme moi, peut-être, ma mie,
Réveillez-vous, quand descend le soir
Aux amours qui viendront nous voir,
Aux heures de douce accalmie?

Où, vous pressant contre mon bras,
Irons-nous, au sein des étoiles
Nous aimer seuls... quand de ses voiles
La nuit couvrira tout, en bas...

Voilà comment, à ma fenêtre,
Pardonnez-moi, c'est mon travers,
J'ai chanté ce soir, dans mes vers,
Nos amours de demain... peut-être?

Halluciné.

Copie de requête qui sera signifiée à Henri F. Rainville.

Province de Québec, Cour des juges
District de Montréal, des délinquants

La requête de Charlie et X, étudiants de cette cité, expose respectueusement:

1.— Que Henri F. Rainville, de Montréal, leur ami respectif, est dans un état mental tel, qu'il est entièrement incapable de gérer et administrer ses biens;

2.—Que:

(1) Que le dit Henri F. Rainville a des hallucinations au point de voir "la lessive de la critique, qui jaillit en flots de ses lobes cervicales" des dits réquerants et de s'imaginer que "les poteaux télégraphiques" de la dite cité composent "une forêt verdoyante", surtout en hiver;

(2) Que le dit Henri F. Rainville compromet la santé de ses confrères en "éruçant

d'attendrissement" car le produit de ses éruccations pourrait avoir les mêmes résultats que les gazs asphyxiants des Boches;

(3) Que le dit Henri F. Rainville n'a absolument rien compris de ce que les dits réquerants lui ont exposé dans une conversation qu'ils ont eue avec lui et qu'il a fait preuve d'une... distraction telle qu'il n'a pu saisir les idées qui sont à la portée du plus commun des mortels;

(4) Que le dit Henri F. Rainville dissipe ses biens en consultant trop souvent les oracles des sibylles;

(5) Que le dit Henri F. Rainville est en train de compromettre son avenir et de perdre sa licence;

(6) Que le dit Henri F. Rainville est en train de contaminer la réputation de l'université en abusant de l'hospitalité offerte par les directeurs du journal, "l'Escholier", et qu'il met la vie du dit journal en péril, en s'intitulant modestement le meilleur écrivain du dit journal.

3.—Qu'il est nécessaire que le dit Henri F. Rainville soit interdit et qu'un curateur soit nommé à sa personne et à ses biens;

4.—Qu'il est évident qu'à cause de ses hallucinations, il ne peut être amené au lieu des séances de cette cour pour y être interrogé suivant la loi;

Pourquoi les Réquerants concluent à ce que l'examen et interrogatoire du dit Henri F. Rainville, pour constater son état mental, soit fait par le greffier de cette cour; à ce qu'il vous plaise de convoquer devant vous en conseil de famille les amis du dit Henri F. Rainville: Alfred Labelle, Jean Panneton, Roger Maillet, Paul Ranger, Gustave Charvin, Paul Beauset, Henry Authier, afin de prendre leur avis sur son interdiction, et à ce que l'interdiction du dit Henri F. Rainville soit prononcée, et un curateur nommé à sa personne et à ses biens, et à ce qu'il soit interné à l'asile Saint-Benoît, sur l'avis du dit conseil, et à ce que la dite interdiction ait un effet rétroactif et atteigne les actes faits par lui et antérieurs à la dite interdiction.

Et ferez justice.

BON SENS,

Procureurs des requérants.

11 Février 1916.